La prosternation de l'oubli

سُجُودُ السَّهْوِ

Le tableau de décision : avant ou après le salut ?

سُجُودُ السَّهْوِ فِي الصَّلَاةِ سُنَّةٌ: فَلِلنَّقْصِ سَجْدَتَانِ قَبْلَ السَّلَامِ ... وَلِلزِّيَادَةِ سَجْدَتَانِ بَعْدَ السَّلَامِ

« La prosternation de l'oubli est une sunna : pour un manque, deux prosternations avant le salut… pour un ajout, deux prosternations après le salut. » — al-Akhḍarī

La règle de base

J'ai oublié quelque chose (un manque)	→	Deux prosternations AVANT le salut
J'ai ajouté quelque chose (un ajout)	→	Deux prosternations APRÈS le salut
J'ai à la fois oublié et ajouté	→	AVANT le salut (le manque l'emporte)

Avant le salut القَبْلِيُّ

Après les deux tashahhuds, on fait deux prosternations, on refait le tashahhud, puis on donne le salut.

Elle est due pour l'oubli de **deux sunnas ou plus**. Pour une seule sunna, on ne fait rien, sauf pour la récitation à voix basse ou haute (voir plus bas).

Après le salut البَعْدِيُّ

Après le salut, on fait deux prosternations, on refait le tashahhud, puis on donne un nouveau salut.

Ce que l'on ne peut pas réparer par la prosternation

J'ai oublié une obligation (farḍ)	→	La prosternation ne suffit pas : il faut accomplir l'obligation
J'ai oublié un acte recommandé (faḍīla)	→	Rien à faire, pas de prosternation

Les cas particuliers

J'ai récité à voix basse là où il faut réciter à voix haute	→	AVANT le salut
J'ai récité à voix haute là où il faut réciter à voix basse	→	APRÈS le salut
J'ai parlé par oubli	→	APRÈS le salut
J'ai donné le salut après deux rakʿas par oubli	→	Je complète ma prière, puis APRÈS le salut
J'ai ajouté une ou deux rakʿas par oubli	→	APRÈS le salut
Je doute : ai-je prié 3 ou 4 rakʿas ?	→	Je m'en tiens au plus petit nombre, j'ajoute la rakʿa qui manque, puis APRÈS le salut

Je me suis levé sans faire le 1er tashahhud, mes mains et genoux n'ont pas encore quitté le sol	→	Je me rassois, pas de prosternation
… mes mains et mes genoux ont déjà quitté le sol	→	Je continue, puis AVANT le salut
J'ai répété la Fātiḥa par oubli	→	APRÈS le salut
J'ai soufflé par oubli	→	APRÈS le salut (volontairement : la prière est annulée)
Je doute d'avoir donné le salut, peu de temps après	→	Je donne le salut, pas de prosternation
Je suis sujet aux doutes obsessionnels (waswās)	→	J'ignore le doute, puis APRÈS le salut
J'ai ri aux éclats (même par oubli)	→	La prière est annulée
J'ai tourné le dos à la qibla	→	La prière est interrompue

J'ai oublié la prosternation d'avant le salut. Si peu de temps s'est écoulé, je la fais. Si longtemps s'est écoulé ou que je suis sorti de la mosquée, elle n'est plus faite, et la prière est annulée si elle était due à l'oubli de trois sunnas.

J'ai oublié la prosternation d'après le salut. Je la fais dès que je m'en souviens, même longtemps après.

Prière surérogatoire (nāfila). L'oubli s'y traite comme dans la prière obligatoire, sauf dans six questions : la Fātiḥa, la sourate, la récitation à voix basse, à voix haute, l'ajout d'une rakʿa et l'oubli d'un pilier lorsque le temps a passé. Ces cas sont à voir avec le maître.

★ À retenir

- **Manque → avant** le salut. **Ajout → après** le salut. **Les deux → avant.**
- Une obligation oubliée doit être accomplie ; un acte recommandé oublié ne demande rien.
- Le rire aux éclats annule la prière ; le simple sourire ne l'annule pas.

Source : *Mukhtaṣar al-Akhḍarī*, chapitre de l'oubli dans la prière (bāb fī al-sahw). Les cas sont simplifiés pour la révision : à étudier avec un enseignant.

Retrouvez cette fiche et tous nos cours sur TAHA ACADEMY

Scannez le QR code pour ouvrir sa page sur le site :
tahacademy.com/bibliotheque/al-akhdari-fiche-5-la-prosternation-de-l-oubli-sujud-al-sahw